

Dieu à la table des hommes

UER MJC Mercredi 9 mars à 19 heures 30

Les coutumes et les règles alimentaires

Introduction

1. Je ne suis pas un érudit juif bardé de Talmud (quoique je l'aie fréquenté !). Je parle en tant que théologien catholique qui reconnaît dans la Bible des Juifs un livre révélé, livre qu'il soumet aux mêmes règles d'interprétation exégétique que les évangiles... et les autres livres du patrimoine mondial de l'humanité, comme le Ramayana, les Vedanta ou le livre des morts, tibétain ou égyptien. Ces textes, en effet, tout autant qu'ils sont légitimement revendiqués par telle ou telle religion, ils n'en demeurent pas moins l'héritage de l'homme. Dieu est le dieu de tous les hommes.
2. L'anthropologie archéologique nous apprend que les religions constituées, des plus anciennes aux plus nouvelles, ne laissent jamais hors de leur champ de régulation, les manières de table :
 - depuis « le crû et le cuit » de Claude Levi-Strauss
 - jusqu'à l'Eglise de Scientologie de notre vieux Ron Hubbard (amateur de science fiction, 'à 1 penny le mot !') et de notre super héros de Mission Impossible, Tom Cruise (Légion d'honneur !)
3. 'Les manières, us et coutumes diététiques' sont symboliques (et chez les chrétiens, sacramentaire, pour l'eucharistie, par ex.) : elles révèlent les conceptions culinaires et les valeurs spirituelles y attenantes d'une culture et d'une civilisation : manger ou ne pas manger (jeûne), (ne pas) manger ceci ou (ne pas) manger cela (restrictions).
4. En même temps, elles sont souvent/parfois d'origine étiologique (étude des causes). La viande de porc, par exemple se conserve mal, dans le désert et provoque le ver solitaire : un un temps où un importante démographie est nécessaire pour occuper le pays, il faut la déclarer impure/inconsommable au nom de Dieu ! (N'oublions pas que la manne ne devra pas se conserver : elle pourrit le lendemain !)
5. Et ces interdictions commentent tôt dans notre aire culturelle, comme : dès la Genèse, Adam et Eve reçoivent l'interdiction de manger le fruit de l'arbre de la connaissance du bien et du mal : la symbolique est mis en branle...
6. Le Roi d'Israël – étant en même temps, prêtre et prophète -, définit à ces titres aussi toute les liturgies (comme, si j'ose, Louis XIV à Versailles, entre le petit souper, le grand souper etc...).
7. Créateur de lien social, et même du lien politique, **le rituel du repas** – puisqu'il implique préparation et régularité (maîtrise du temps) et un lieu organisé spécifiquement (mobilier, vaisselle, personnel, etc..) -, devenir vite liturgie (qui veut dire « ballet », avec des réglementations d'autant plus précises et minutieuses
 - qu'une « tribu » celle de *Lévi*^[1], y sera affectée après la victoire de Jéricho
 - ou qu'une « caste » voudra exercer le pouvoir sur « la masse », comme ce fut le cas du clergé pharaonique, en complément de la garde du trésor royal et de l'étiage du Nil pour les moissons^[2].
- C'est ainsi que ce sera Dieu qui nourrit dans le désert de l'Exode : il enverra les cailles (Ex. 16, 13 ; Nb. 11, 4-35), la manne (Exode 16, 13-36) et l'eau (Ex. 17, 1-7).
- Dans le Tempe de Jérusalem, on trouvera la Chambre du bois, destinée au stockage du combustible pour les sacrifices, réalisés par kohani^[3]m. Il fallait du bois sain pour le foyer de l'autel.
- La Chambre des huiles contenait les huiles et le vin utilisés lors des cérémonies.
- Les restes des viandes des sacrifices étaient partagées entre le personnel pléthorique.

1[1] <http://www.worldlingo.com/ma/enwiki/fr/Levite>

2[2] <http://www.lepoint.fr/archives/article.php/51593>

3[3] <http://www.worldlingo.com/ma/enwiki/fr/Kohen>

- Aujourd'hui encore, la vie juive accorde une place considérable aux règles alimentaires du Lévitique ; ces règles très strictes bannissent les aliments impurs, interdisent certaines associations culinaires, demandent de séparer les ustensiles de cuisine, la vaisselle.

De façon générale et définitive, pour les chrétiens, aucun aliment n'est impur.

1. En prenant historiquement distance par rapport à la synagogue, l'éloignement fut aussi culturel (paganisation), sociologique (détribalisation), politique (impérialisation) et religieux (universilisation).
2. Pourtant du fait de leur origine juive, les premiers chrétiens (judéochrétiens) ont, dès les tout débuts, été confrontés à la question de la cacheroth et du respect des interdits de Lévitique.
3. La viande des animaux étouffés et du sang ^[1] : cette interdiction précise serait à la fois un rappel des lois noahides ^[2] *vous ne mangerez point de chair avec son âme, avec son sang* ^[3] ; et irait dans le même sens que l'interdiction du sang : un animal étouffé (non égorgé) reste rempli de son sang, et **la consommation du sang** est un interdit important du lévitique (voir infra)

Chez les Catholiques :

Historique :

- En 732, le pape Grégoire III proscribit l'usage de la viande de cheval dans l'alimentation (cette décision est peut-être liée au caractère sacré de l'animal chez les peuplades germaniques).
 - Au Moyen Âge, l'Église catholique a imposé des restrictions alimentaires essentiellement à base de jeûnes suivant un calendrier précis :
1. **deux jours maigres** chaque semaine (= sans viande) : mercredi et vendredi. Un jeûne total était demandé pour le premier jour du carême, appelé **Mercredi des Cendres**, et pour le **Vendredi Saint** (une collation est aujourd'hui autorisée). On peut boire.
 2. **le jeûne eucharistique** : les jours où l'on communie à la messe, il est interdit de manger avant d'avoir reçu la Communion (et même de boire après minuit !).
 3. **jeûne cyclique** pour les **Quatre-temps** et pour le **carême**, qui se répartit en deux périodes : l'**Avent** et le carême de **Pâques** (quarante jours ouvrables avant Pâques. Ceci représente une durée d'en général 46 jours calendaires. Le jeûne est quotidien et permanent, sauf le dimanche (car on ne fait pas carême le dimanche, jour du Seigneur). Ces jeûnes de quarante jours font référence à celui de même durée que fit Jésus, rapporté dans les **Évangiles**. En réaction à cette interdiction, une fête profane s'est créée la veille de carême, le **Mardi gras**, où a lieu le **carnaval** (dont une des étymologies donne "carne vale", "autorisation de manger de la viande").

NB : Pendant le jeûne, il est interdit de consommer des aliments non maigres, c'est-à-dire la plupart des viandes, les laitages, les œufs, etc.). **Cette interdiction ne concerne pas le poisson**, qui devint donc le plat principal par excellence du vendredi. Selon le **code de droit canonique**, « L'abstinence de viande ou d'une autre nourriture, selon les dispositions de la conférence des Évêques, sera observée chaque vendredi de l'année, à moins qu'il ne tombe l'un des jours marqués comme solennité ». Cela est levé depuis Vatican II.

- **De nos jours :**
1. L'obligation de faire maigre pendant le Carême (sauf les dimanches) demeure en théorie. En pratique, certaines personnes essaient de manger moins riche, en supprimant par exemple la viande rouge, les confiseries, la pâtisserie.
 2. Par ailleurs, diverses familles continuent par tradition à manger du poisson le vendredi ; c'est souvent également le cas dans les cantines⁴[4].
 3. **Les seuls jeûnes encore prescrits sont ceux du Mercredi des Cendres et du Vendredi Saint.** Le jeûne du Vendredi Saint (non consommation de viande) est encore suivi par de nombreuses personnes d'origine catholique, même non pratiquantes.
 4. Par ailleurs, le jeûne eucharistique a été ramené à une heure, ce qui est symbolique, sachant qu'en général au moins 30 minutes s'écoulent entre le début de la messe et la communion.

EN FAIT

- *L'eau « bénite »* reste le symbole de la purification spirituelle par excellence (« le pardon des fautes » se recevant par le sacrement de la réconciliation).
- *L'abstinence du vendredi (pas de viande)* fut impérative jusqu'au concile Vatican II (1965) pour commémorer, par une alimentation volontairement appauvrie, un événement particulier, en l'occurrence la mort du Christ : elle ne l'est plus !

⁴[4] On comprend le problème des cantines avec les élèves juifs et musulmans pratiquants (Kosher et Hallal) !!!

- Le Carême consiste en la pratique du jeûne plus ou moins complet, sur des périodes plus ou moins prolongées et régulières^{5[5]}, accompagnée ou non d'abstinence alimentaire et sexuelle.
- Lors de la messe, les chrétiens mangent du pain et boivent du vin, devenus le corps et le sang du Christ, en mémoire de lui.

Chez la Réforme

Avec la **réforme protestante**, au **XVII^e siècle**, le respect strict du texte biblique a de nouveau été mise en avant.

- Les **protestants** ont par exemple favorisé la version hébraïque de la Bible (le **tanakh**), au détriment de la **vulgate** des **catholiques**.
- Globalement, ils sont cependant restés fidèles à la vision de la soit disant « nouvelle alliance » *rendant caduc les prescriptions alimentaires du lévitique et des actes des Apôtres*, (mais quelques courants très minoritaires ont cependant décidé d'y revenir).
- Si la cacheroute elle-même (prescription du lévitique plus règles rabbiniques) n'est pas pratiquée chez les chrétiens, les règles du lévitique, ou au moins **inspirées** de celles-ci, sont redevenues pratiquées par certains.
- On trouve aussi des mouvements protestants souhaitant respecter la lettre de la **Torah**. Ils ne retiennent cependant pas les modalités d'application de la cacheroute, comme l'abstention de mélanges, estimant qu'il s'agit d'innovations rabbiniques ultérieures non prescrites par le **lévitique**.
- L'**Église de Dieu (du Septième Jour)** respecte l'ensemble des interdictions alimentaires telles que données en **Lévitique** : elle condamne la consommation de viande de porc et conseille même le **végétarisme**, mais sans l'imposer.
- Les **Témoins de Jéhovah** reprennent l'interdiction du sang, en l'appliquant non seulement à sa consommation, mais aussi aux **transfusions sanguines**.

NB : Quelques groupes judéo-chrétiens

respectent la totalité de la cacherouth : (certains sous-ensembles du Judaïsme messianique, une nébuleuse de courants essentiellement nord-américains qui entendent se définir comme à la fois pleinement Juifs et pleinement chrétiens,

- *Jésus étant ici vu comme le messie annoncé par le Judaïsme,*
- *et toute référence à la théologie de la « nouvelle alliance » étant clairement écartée.*

AINSI

- S'il est certain que les Actes (15 : 28-29) interdisent certaines nourritures
- et que le **christianisme** des premiers siècles préconisait de s'abstenir de viandes **sacrifiées** en l'honneur des dieux païens,

cette interdiction s'explique facilement en fonction de la conjoncture :

1. manger l'animal offert en sacrifice à des faux dieux revient selon le NT à participer au sacrifice.
2. C'est pourquoi les premiers chrétiens s'abstenaient souvent de toute viande, ne pouvant la tracer (dirait-on maintenant !).
3. Certains moines ont conservé cette pratique jusqu'à nos jours.
4. Certains peuples chrétiens ont gardé l'habitude de s'abstenir du sang des animaux et ne consomment de viandes que bien cuites.

^{5[5]} Saint Pierre Chrysologue (v. 406-450), évêque de Ravenne, docteur de l'Église Sermon 8 ; CCL 24, 59 ; PL 52, 208 (trad. Matthieu commenté, DDB 1985, p. 59 rev.)

Les exercices du Carême : l'aumône, la prière, le jeûne

Mes frères, nous commençons aujourd'hui le grand voyage du Carême. Emportons donc dans notre navire toute notre provision de nourriture et de boisson, en plaçant sur la caisse la miséricorde abondante dont nous aurons besoin. Car notre jeûne a faim, notre jeûne a soif, s'il ne se nourrit pas de bonté, s'il ne se désaltère pas de miséricorde. Notre jeûne a froid, notre jeûne défaille, si la toison de l'aumône ne le couvre pas, si le vêtement de la compassion ne l'enveloppe pas.

Frères, ce que le printemps est pour les terres, la miséricorde l'est pour le jeûne : le vent doux printanier fait fleurir tous les bourgeons des plaines ; la miséricorde du jeûne fait pousser toutes nos semences jusqu'à la floraison, leur fait porter fruit jusqu'à la récolte céleste. Ce que l'huile est pour la lampe, la bonté l'est pour le jeûne. Comme la matière grasse de l'huile allume la lumière de la lampe et, avec une aussi faible nourriture, la fait luire pour le réconfort de toute une nuit, ainsi la bonté fait resplendir le jeûne : il jette des rayons jusqu'à atteindre le plein éclat de la continence. Ce que le soleil est au jour, l'aumône l'est pour le jeûne : la splendeur du soleil accroît l'éclat du jour, dissipe l'obscurité des nuées ; l'aumône accompagnant le jeûne en sanctifie la sainteté et, grâce à la lumière de la bonté, chasse de nos désirs tout ce qui pourrait être mortifère. Bref, ce que le corps est pour l'âme, la générosité en tient lieu pour le jeûne : quand l'âme se retire du corps, elle lui apporte la mort ; si la générosité s'éloigne du jeûne, c'est sa mort.

PLUS LOIN, *dans le catholicisme*, il s'agit surtout de réfréner les instincts de « glotonnerie », et de "beuverie" (correspond mieux à la notion exprimée dans la Bible). Rien à voir avec l'appréciation de la bonne chère ! "Tout m'est permis, mais tout ne m'est pas utile" (Lettre de saint Paul).
